

Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

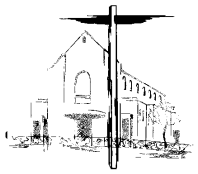
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

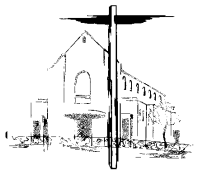
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

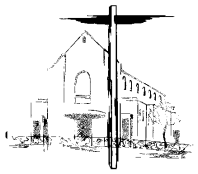
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

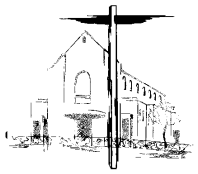
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

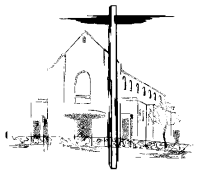
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

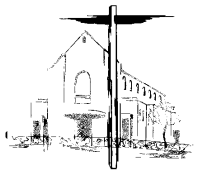
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

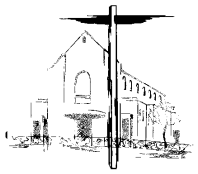
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

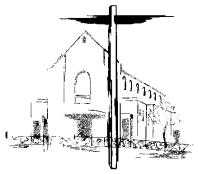
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

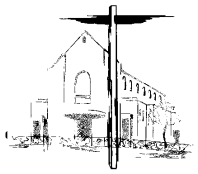
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

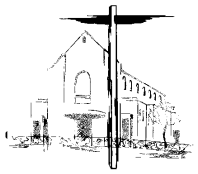
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

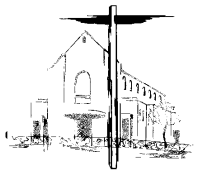
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

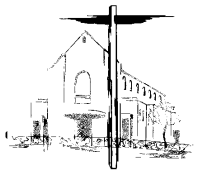
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

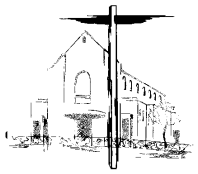
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

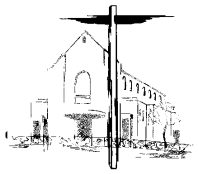
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

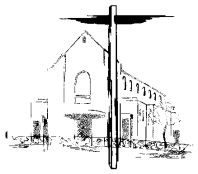
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

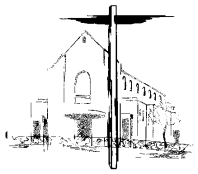
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

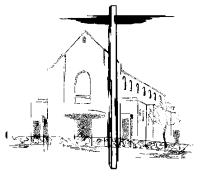
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

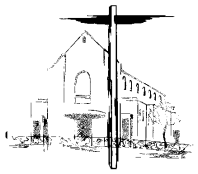
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

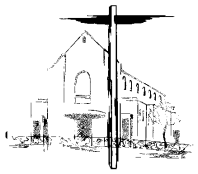
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

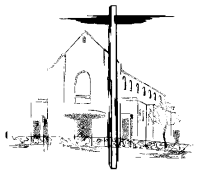
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

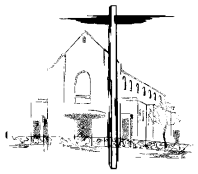
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

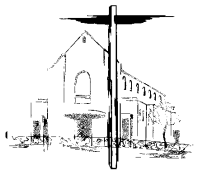
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

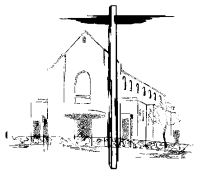
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

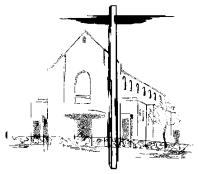
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

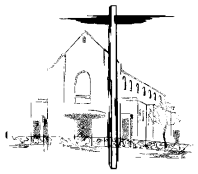
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

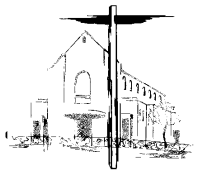
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

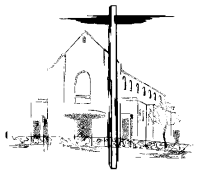
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

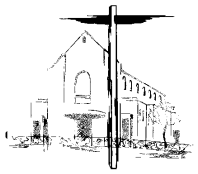
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

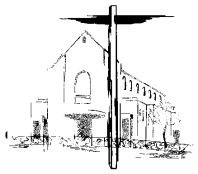
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

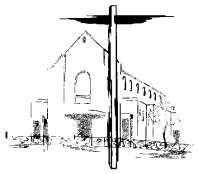
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

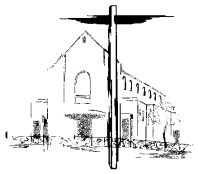
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

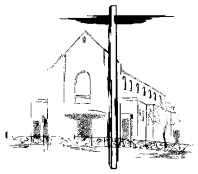
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

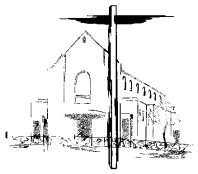
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

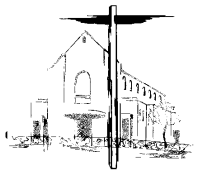
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

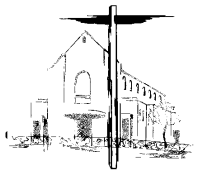
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

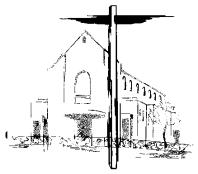
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

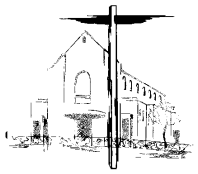
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

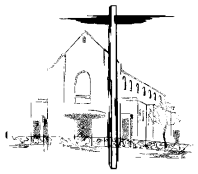
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

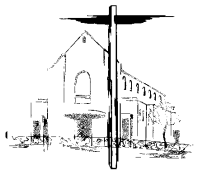
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

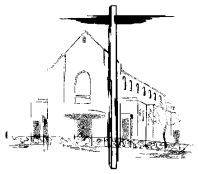
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

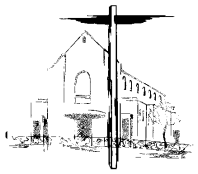
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

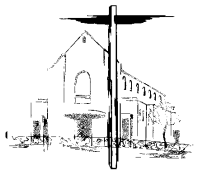
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

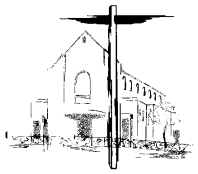
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

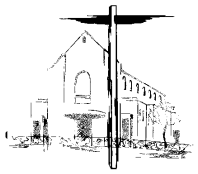
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

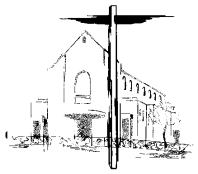
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

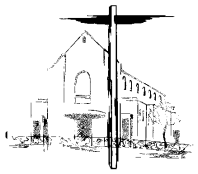
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

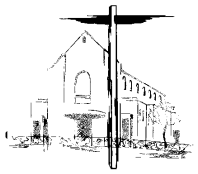
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

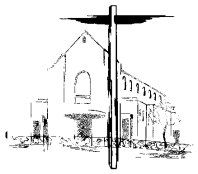
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

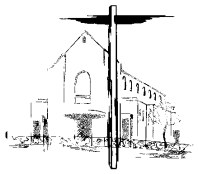
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

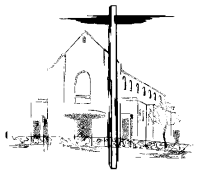
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

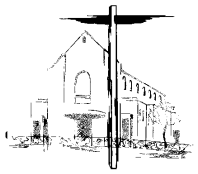
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

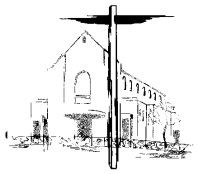
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

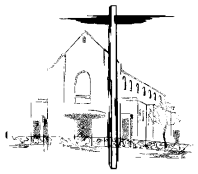
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

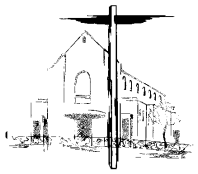
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

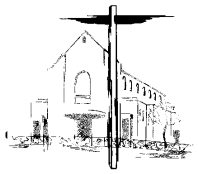
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

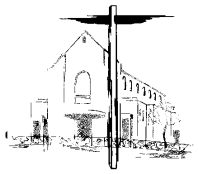
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

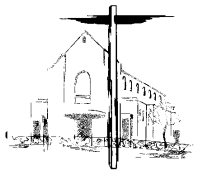
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

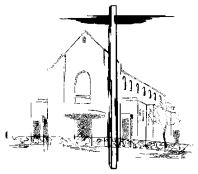
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

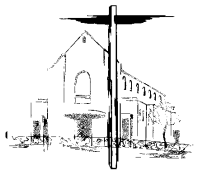
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

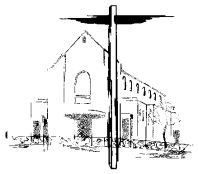
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

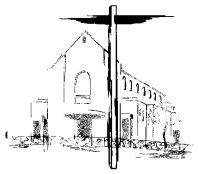
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

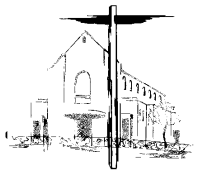
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

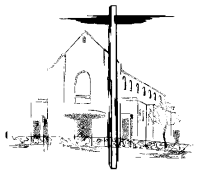
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

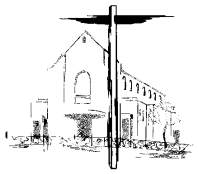
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

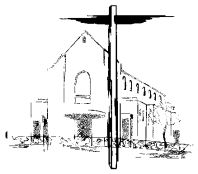
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

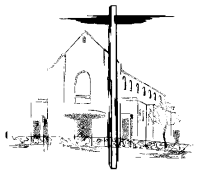
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

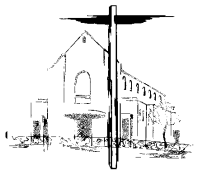
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

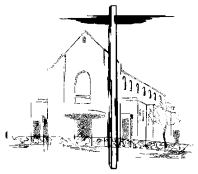
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

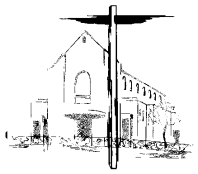
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

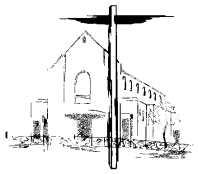
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

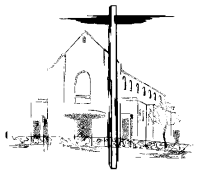
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

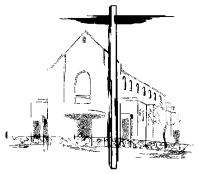
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

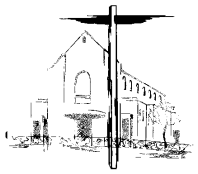
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

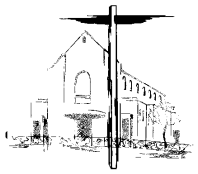
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

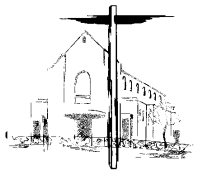
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

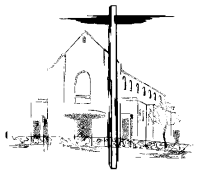
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

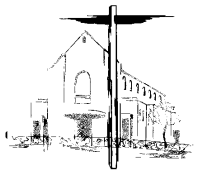
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

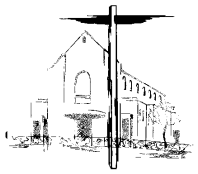
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

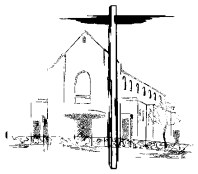
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

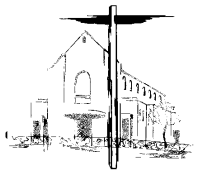
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

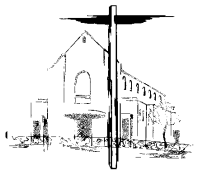
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

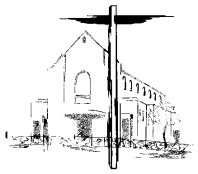
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

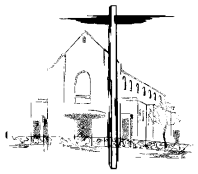
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

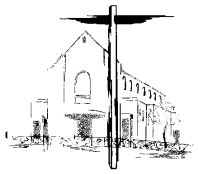
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

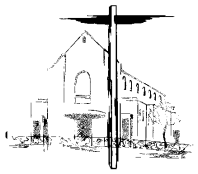
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

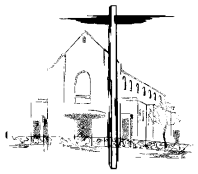
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

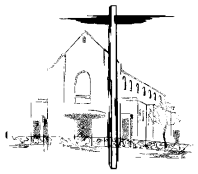
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

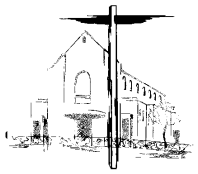
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

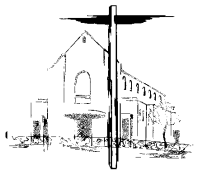
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

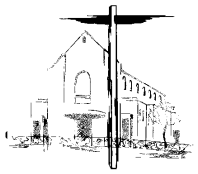
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

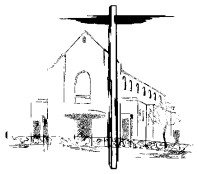
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

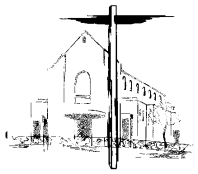
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

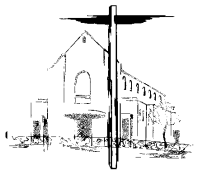
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

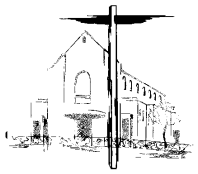
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

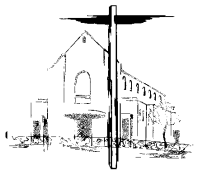
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

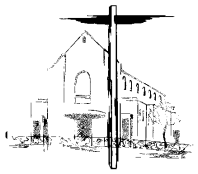
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

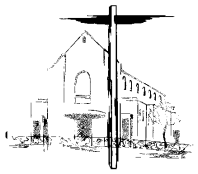
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

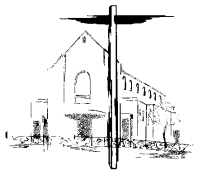
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

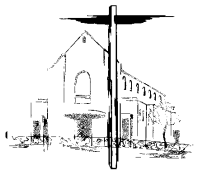
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

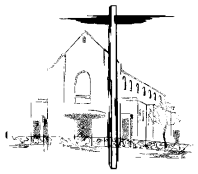
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

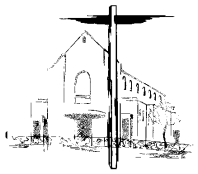
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

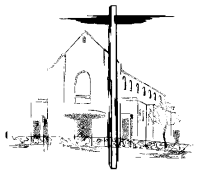
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

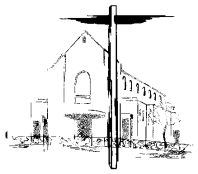
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

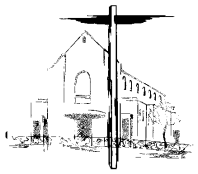
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

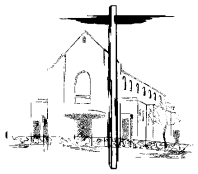
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

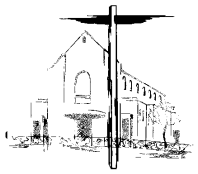
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

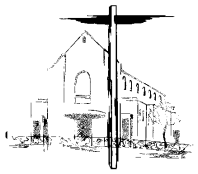
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

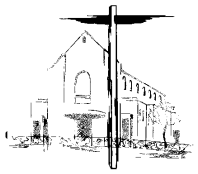
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

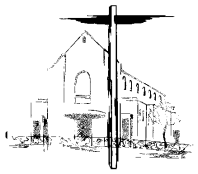
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

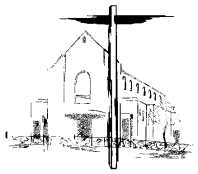
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

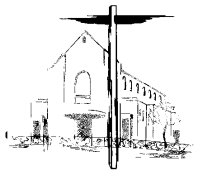
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

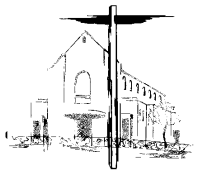
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

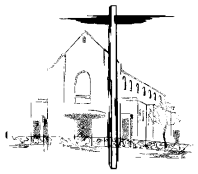
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

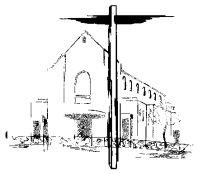
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

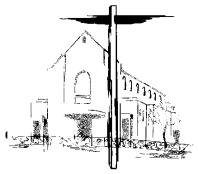
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

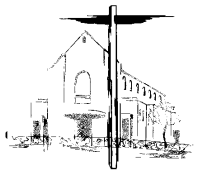
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

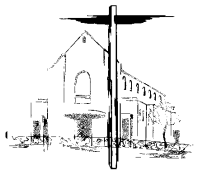
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

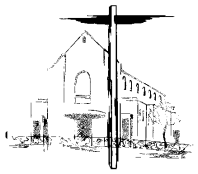
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

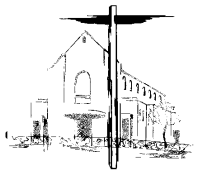
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

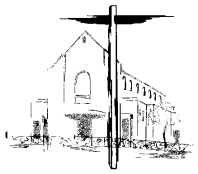
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

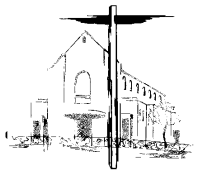
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

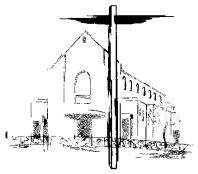
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

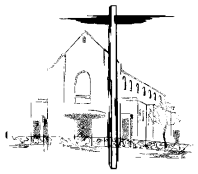
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

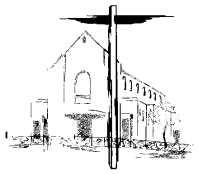
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

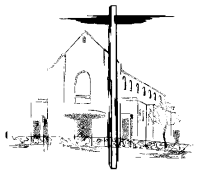
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

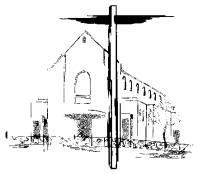
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

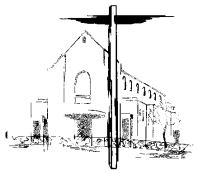
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

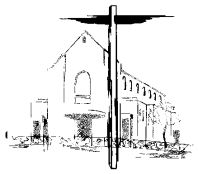
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

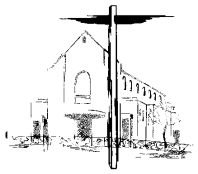
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

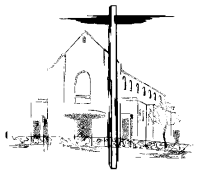
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

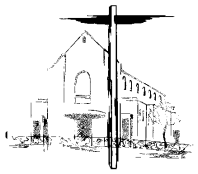
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

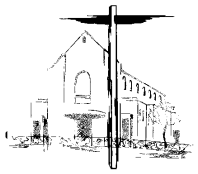
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

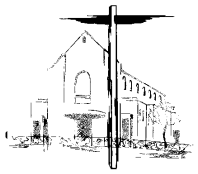
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

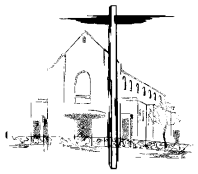
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

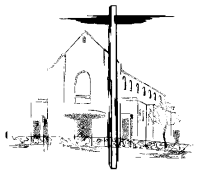
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

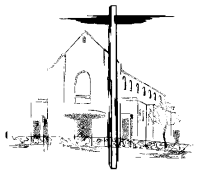
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

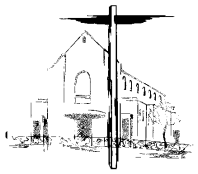
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

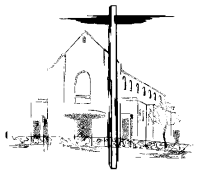
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

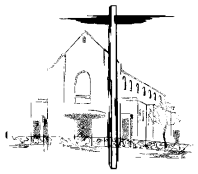
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

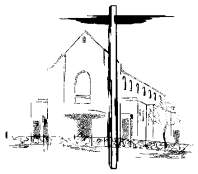
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

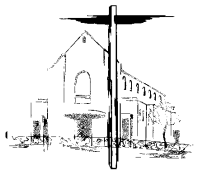
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

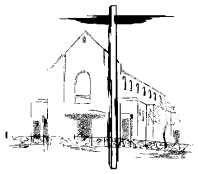
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

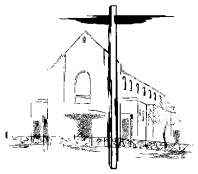
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

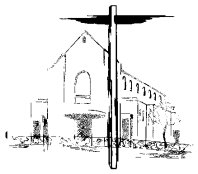
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

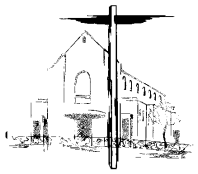
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

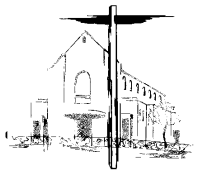
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

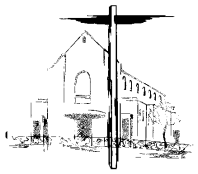
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

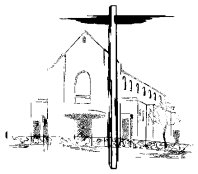
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

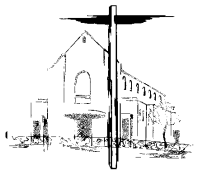
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

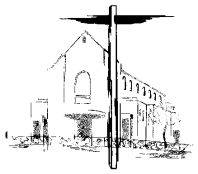
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

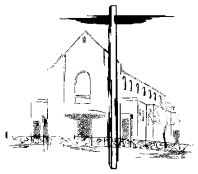
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

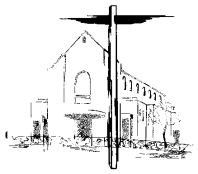
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

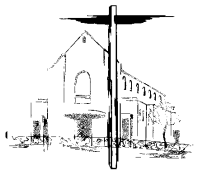
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

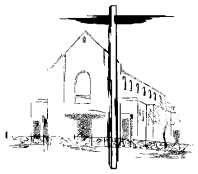
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

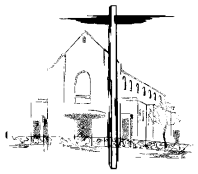
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

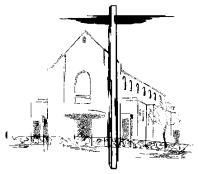
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

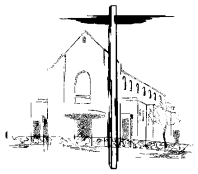
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

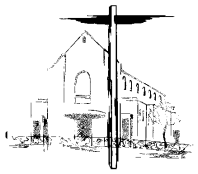
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

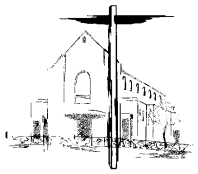
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

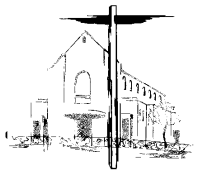
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

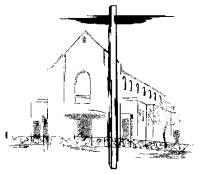
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

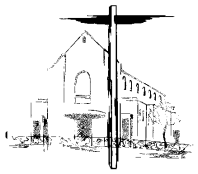
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

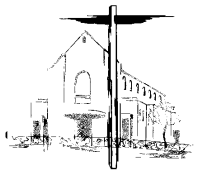
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

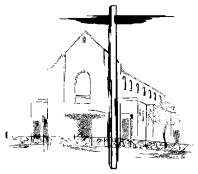
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

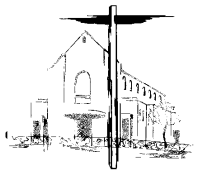
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

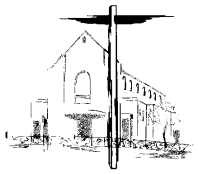
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

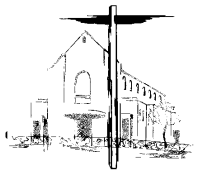
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

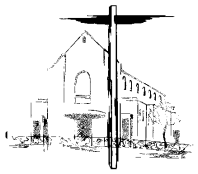
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

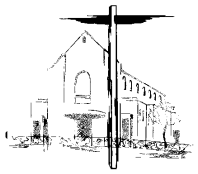
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

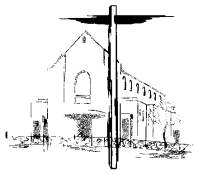
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

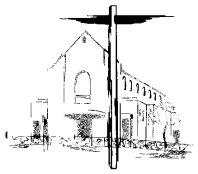
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

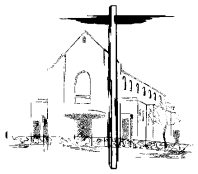
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

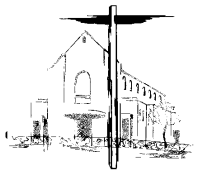
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

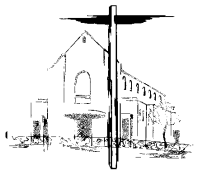
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

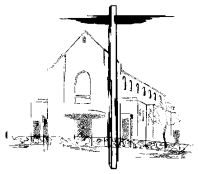
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

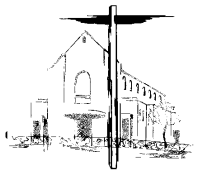
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

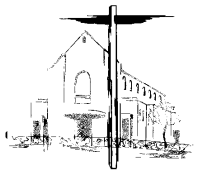
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

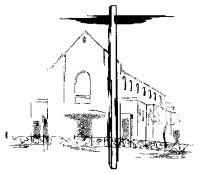
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

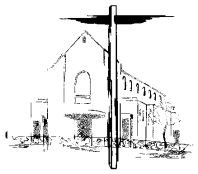
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

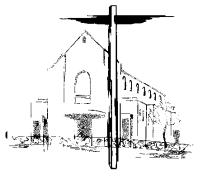
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

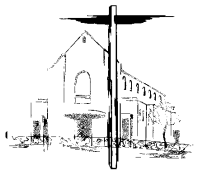
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

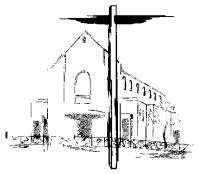
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

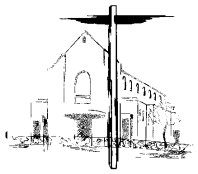
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

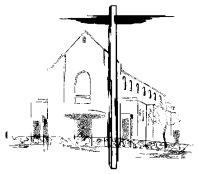
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

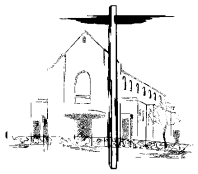
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

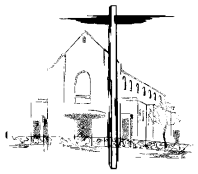
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

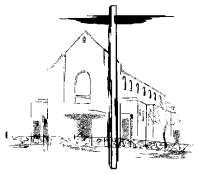
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

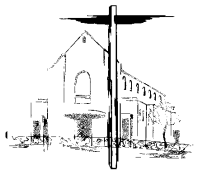
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

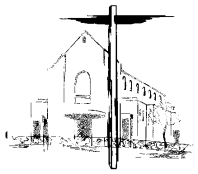
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

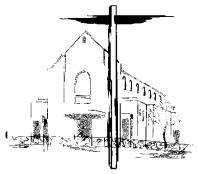
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

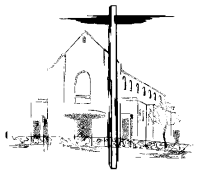
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

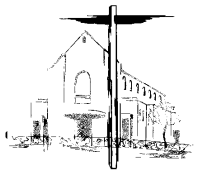
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

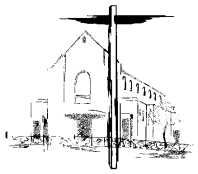
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

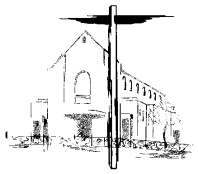
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

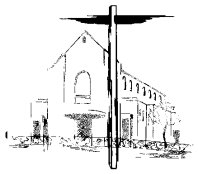
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

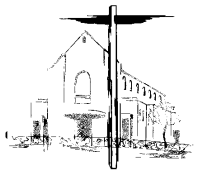
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

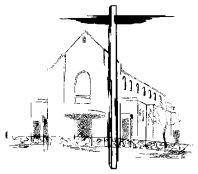
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

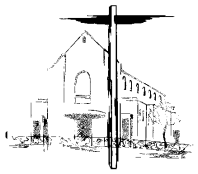
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

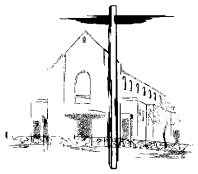
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

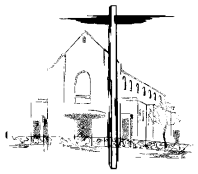
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

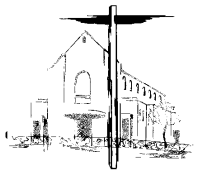
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

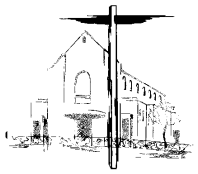
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

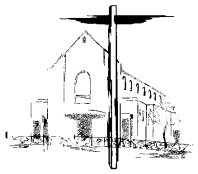
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

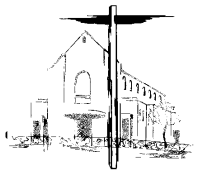
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

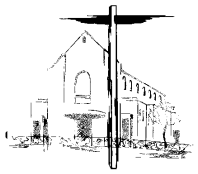
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

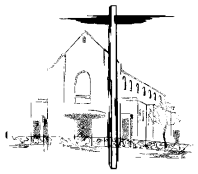
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

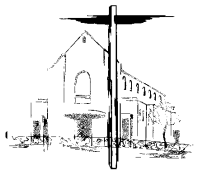
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

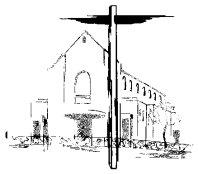
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

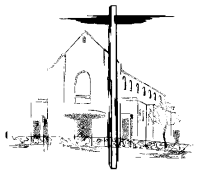
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

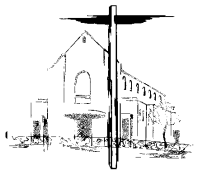
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

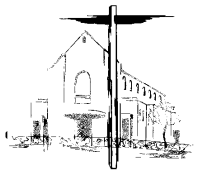
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

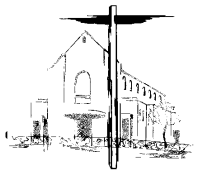
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

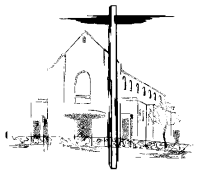
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

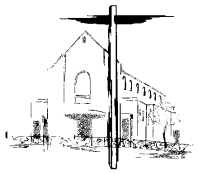
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

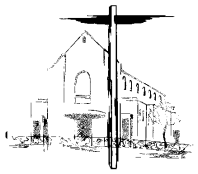
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

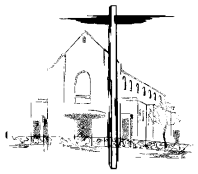
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

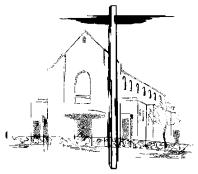
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

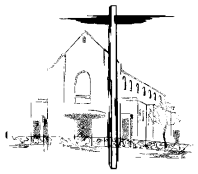
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

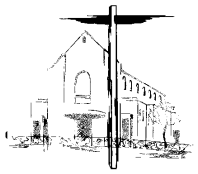
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

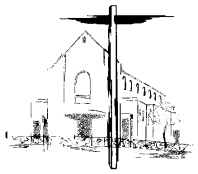
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

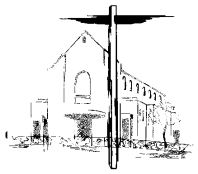
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

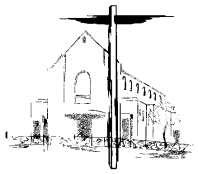
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

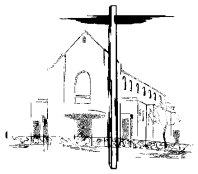
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

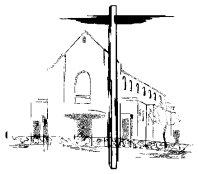
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

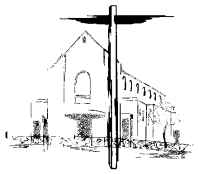
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

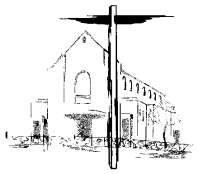
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

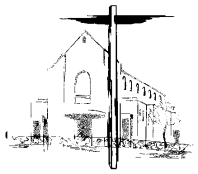
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

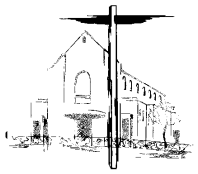
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

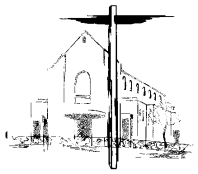
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

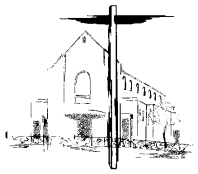
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

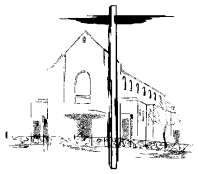
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

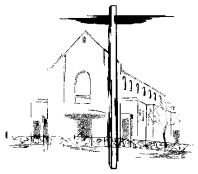
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

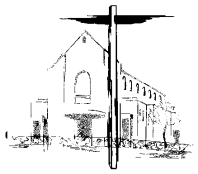
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

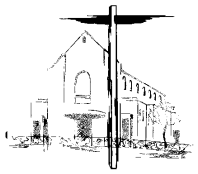
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

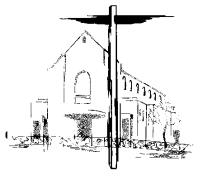
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

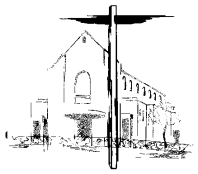
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

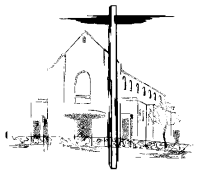
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

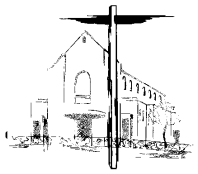
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

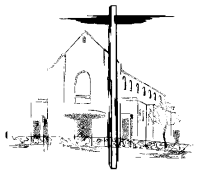
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

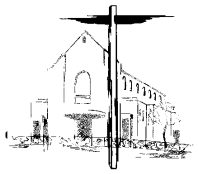
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

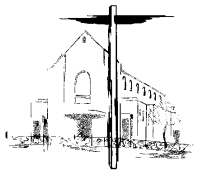
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

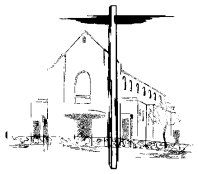
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

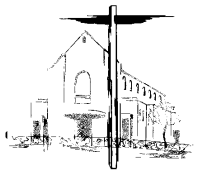
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

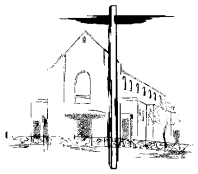
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

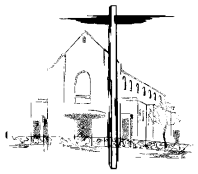
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

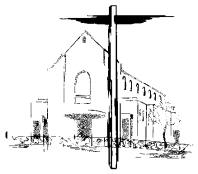
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

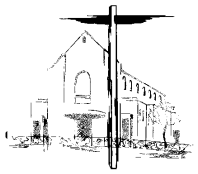
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

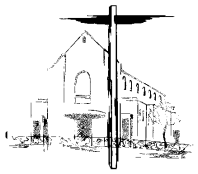
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

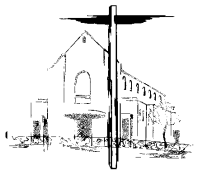
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

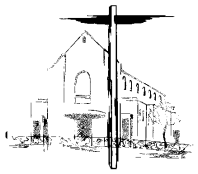
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

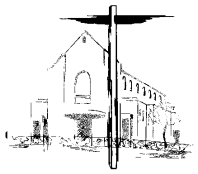
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

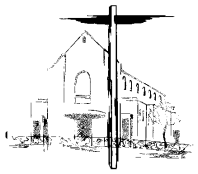
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

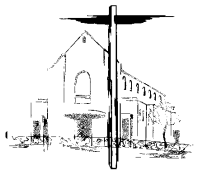
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

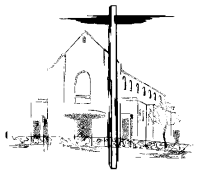
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

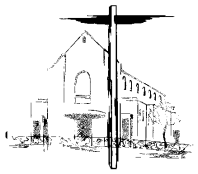
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

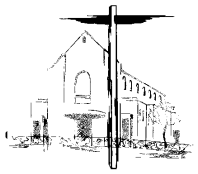
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

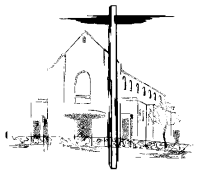
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

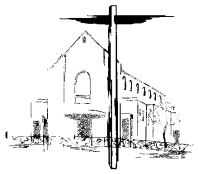
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

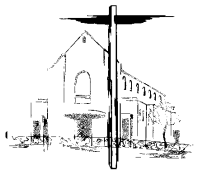
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

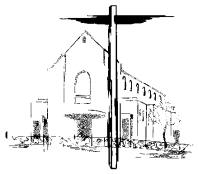
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

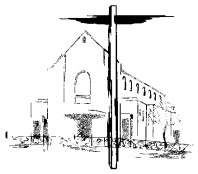
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

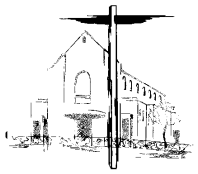
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

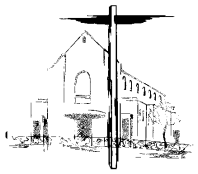
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

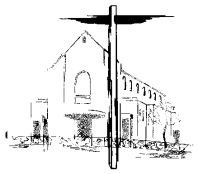
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

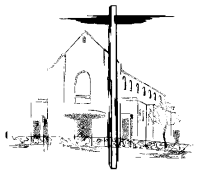
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

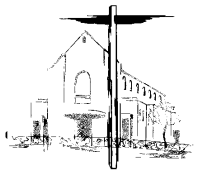
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

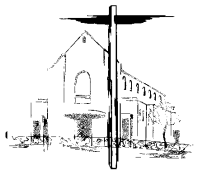
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

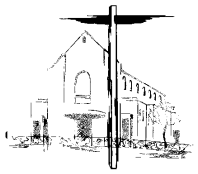
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

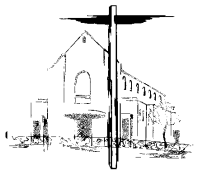
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

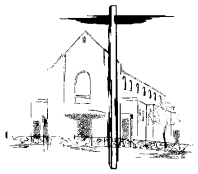
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

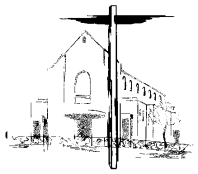
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

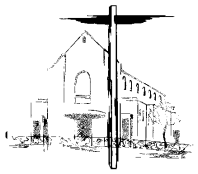
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

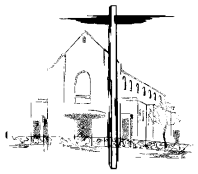
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

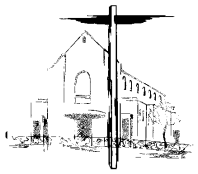
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

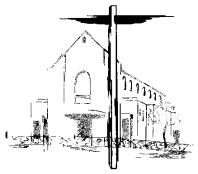
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

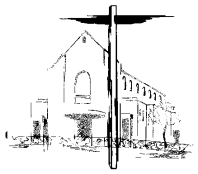
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

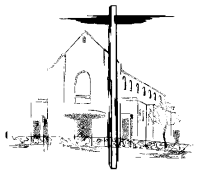
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

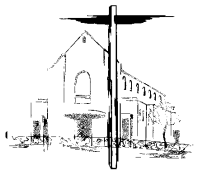
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

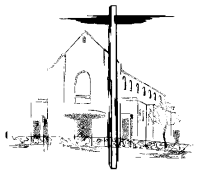
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

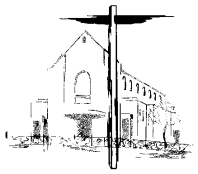
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

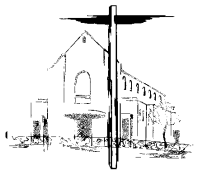
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

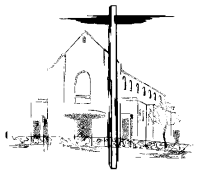
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

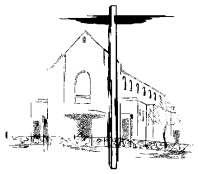
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

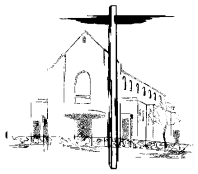
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

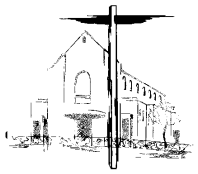
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

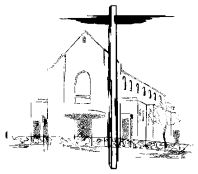
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

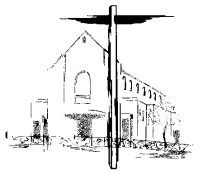
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

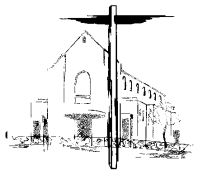
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

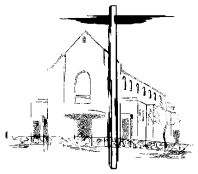
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

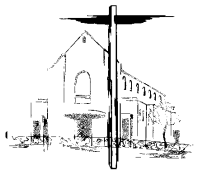
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

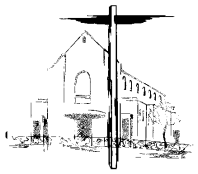
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

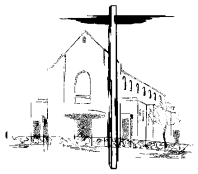
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

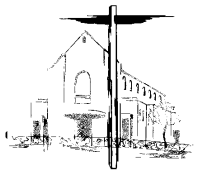
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

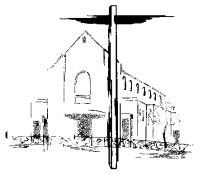
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

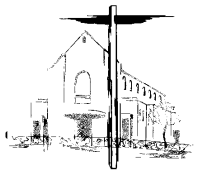
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

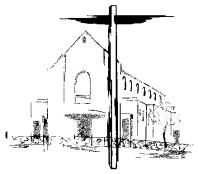
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

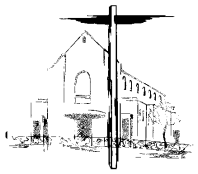
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

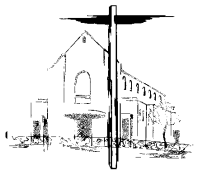
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

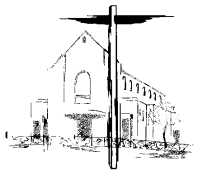
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

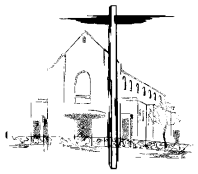
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

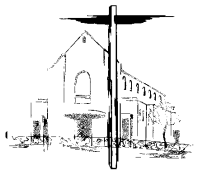
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

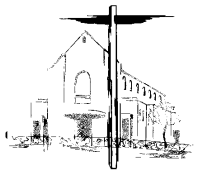
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

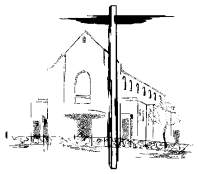
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

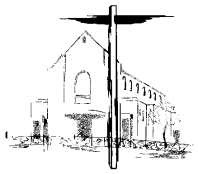
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

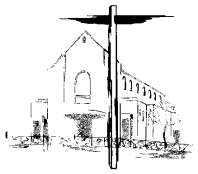
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

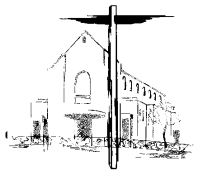
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

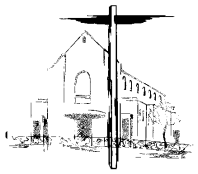
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

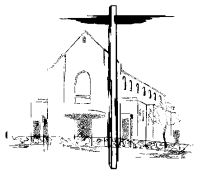
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

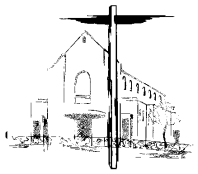
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

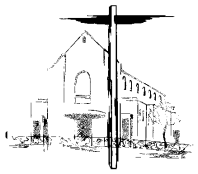
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

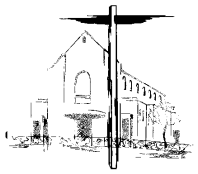
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

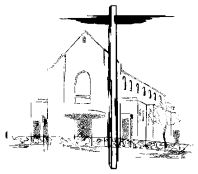
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

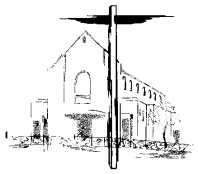
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

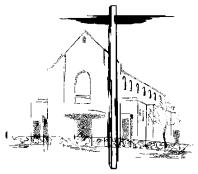
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

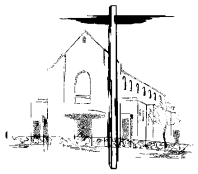
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

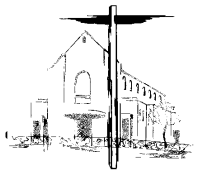
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

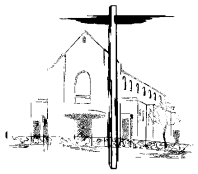
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

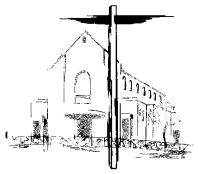
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

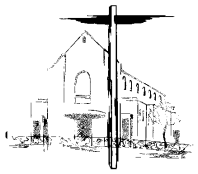
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

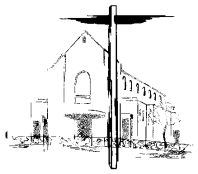
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

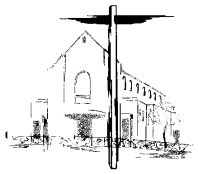
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

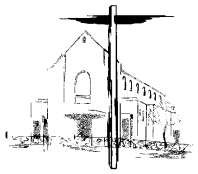
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

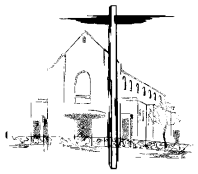
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

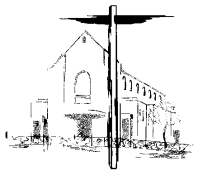
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

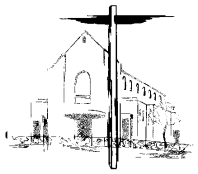
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

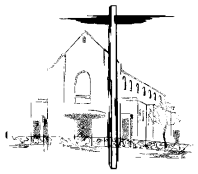
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

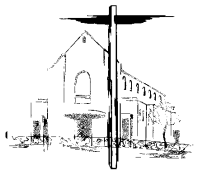
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

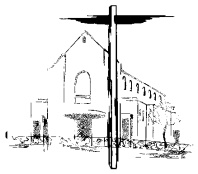
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

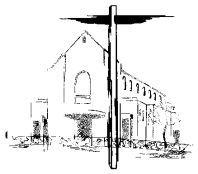
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

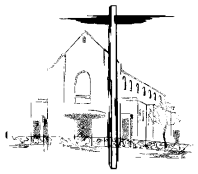
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

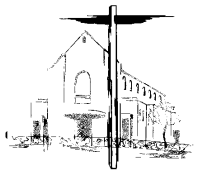
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

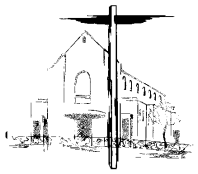
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

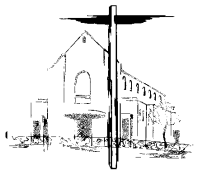
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

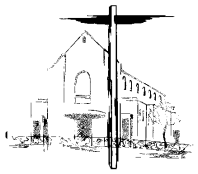
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

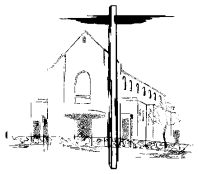
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

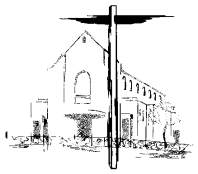
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

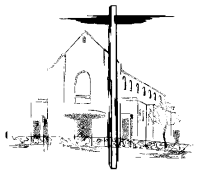
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

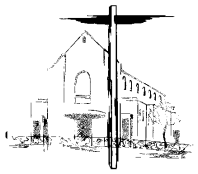
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

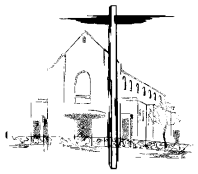
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

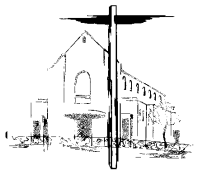
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

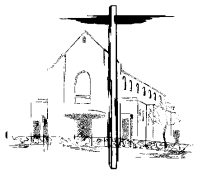
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

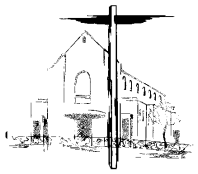
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

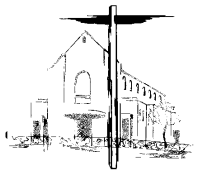
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

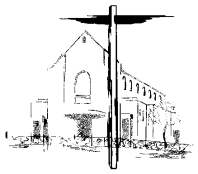
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

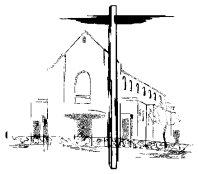
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

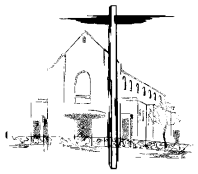
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

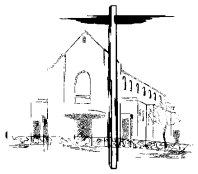
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

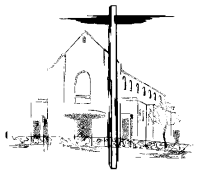
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

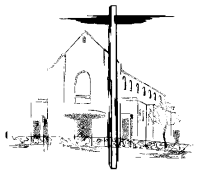
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

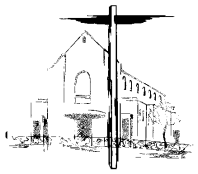
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

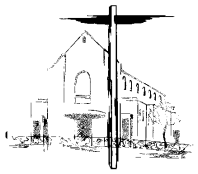
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

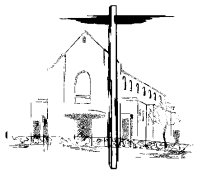
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

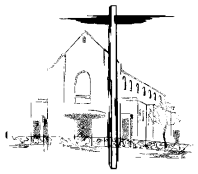
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

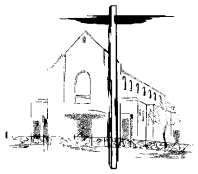
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

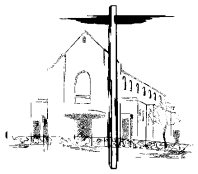
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

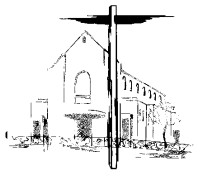
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

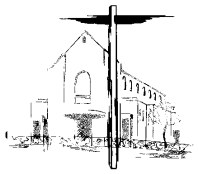
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

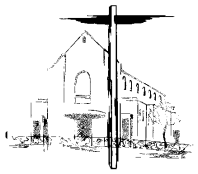
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

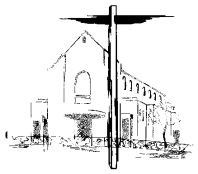
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

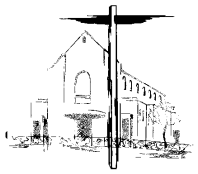
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

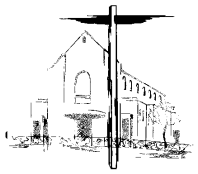
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

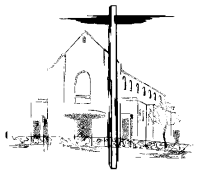
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

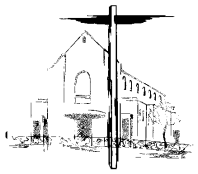
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

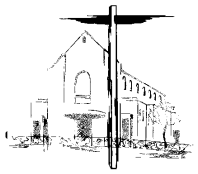
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

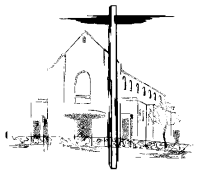
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

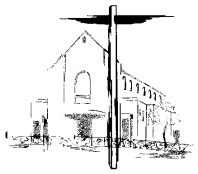
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

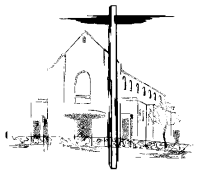
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

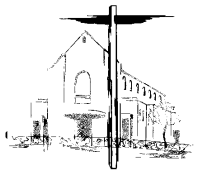
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

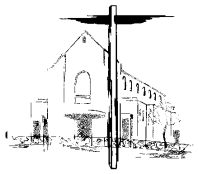
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

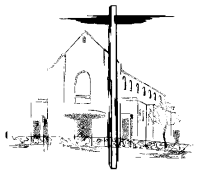
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

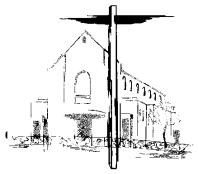
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

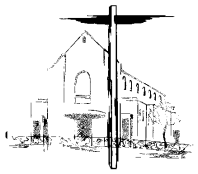
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

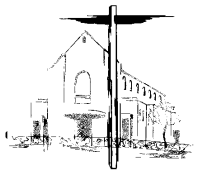
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

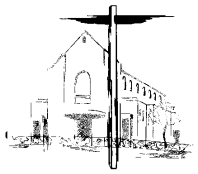
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

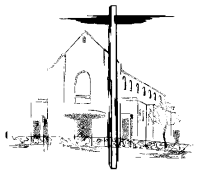
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

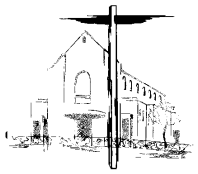
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

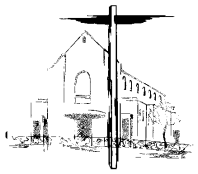
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

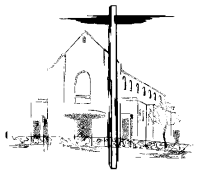
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

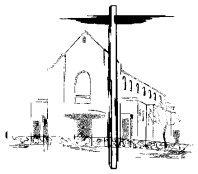
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

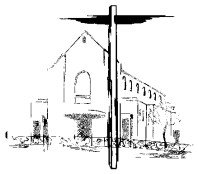
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

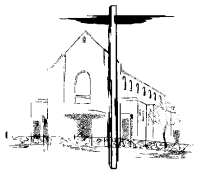
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

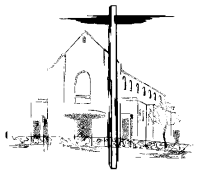
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

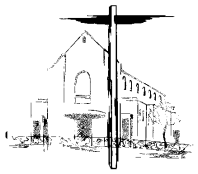
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

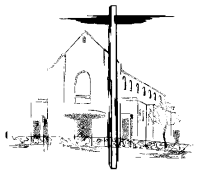
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

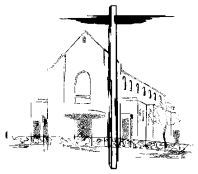
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

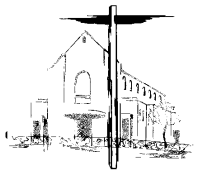
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

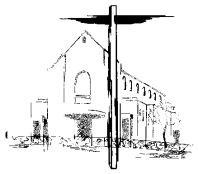
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

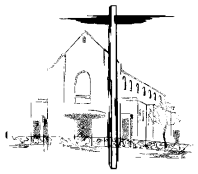
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

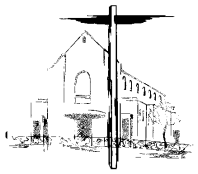
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

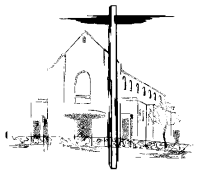
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

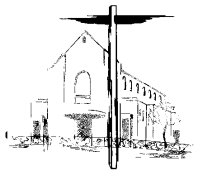
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

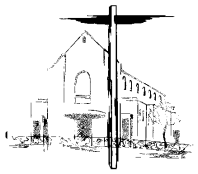
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

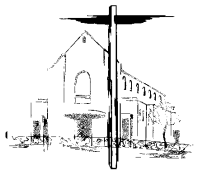
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

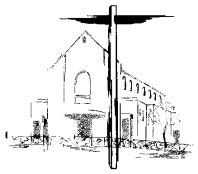
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

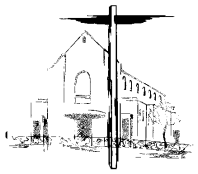
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

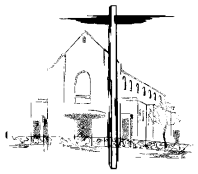
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

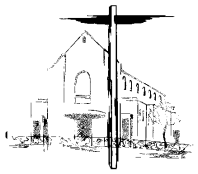
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

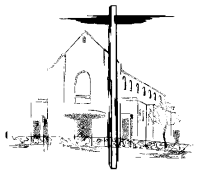
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

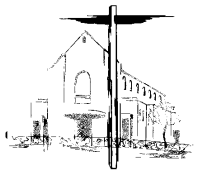
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

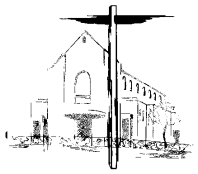
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

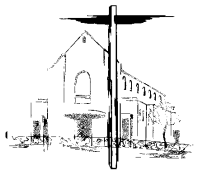
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

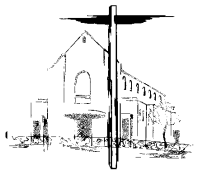
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

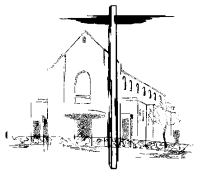
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

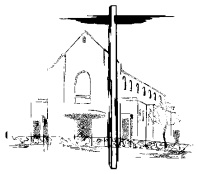
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

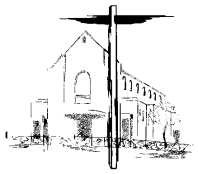
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

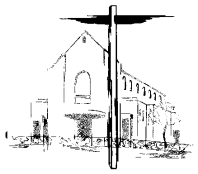
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

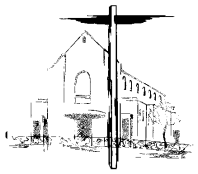
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

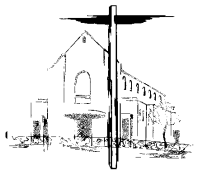
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

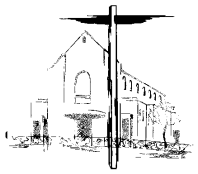
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

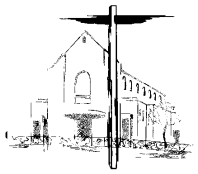
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

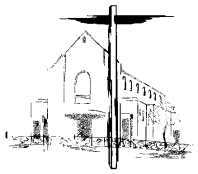
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

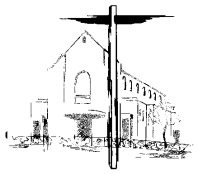
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

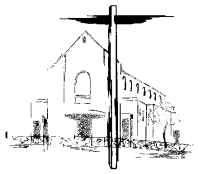
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

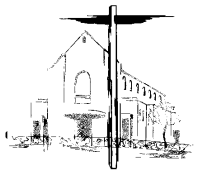
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

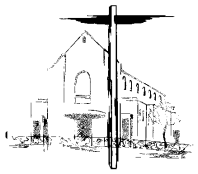
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

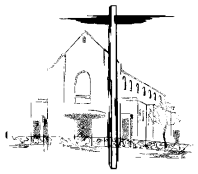
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

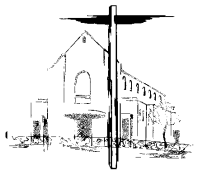
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

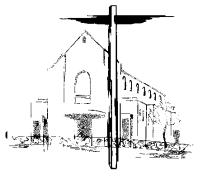
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

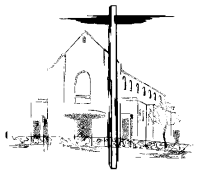
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

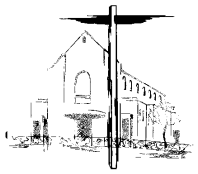
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

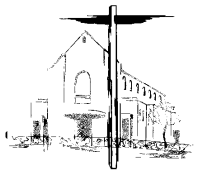
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

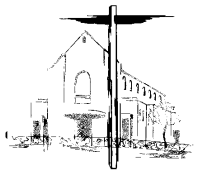
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

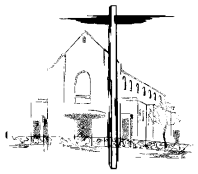
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

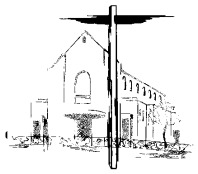
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

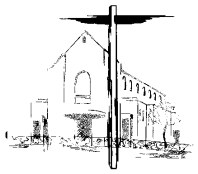
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

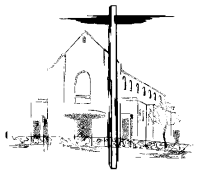
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

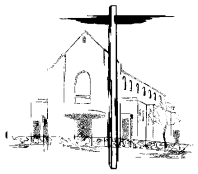
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

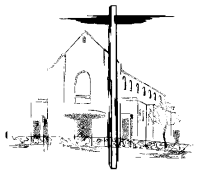
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

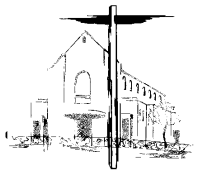
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

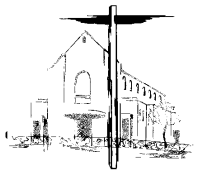
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

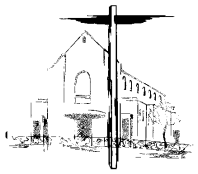
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

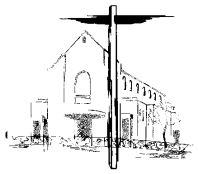
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

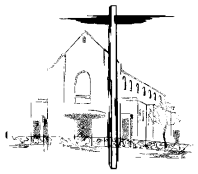
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

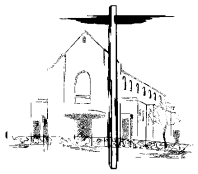
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

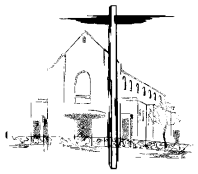
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

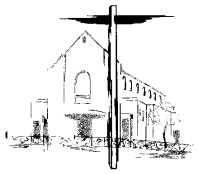
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

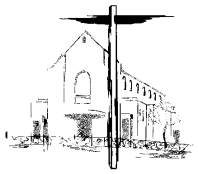
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

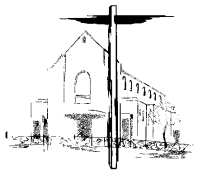
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

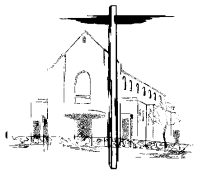
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

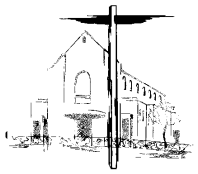
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

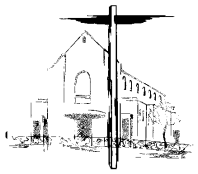
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

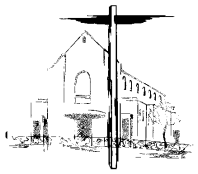
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

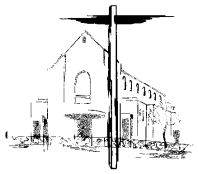
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

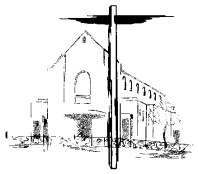
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

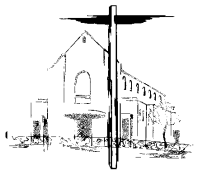
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

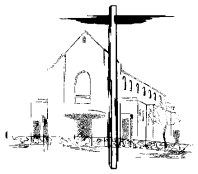
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

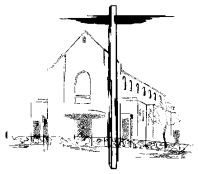
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

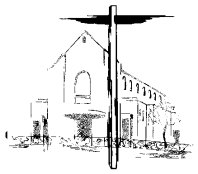
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

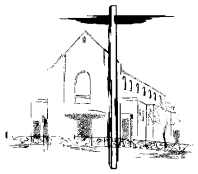
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

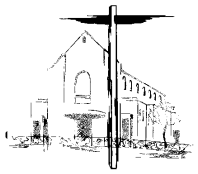
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

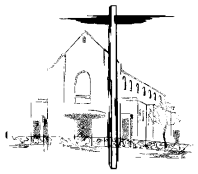
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

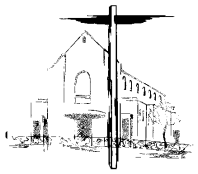
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

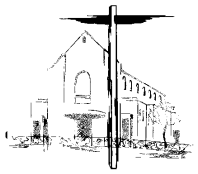
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

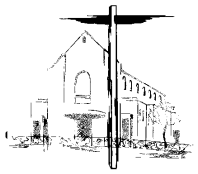
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

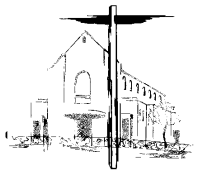
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

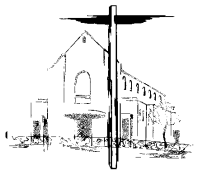
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

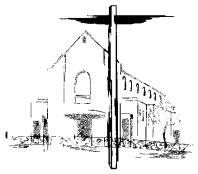
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

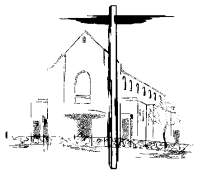
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

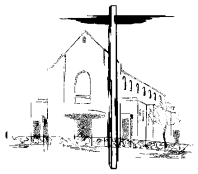
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

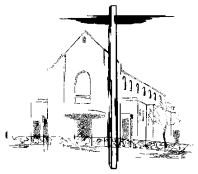
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

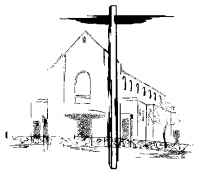
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

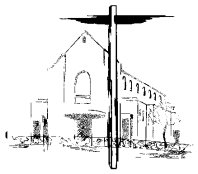
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

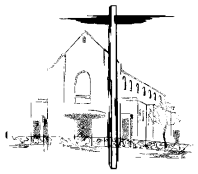
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

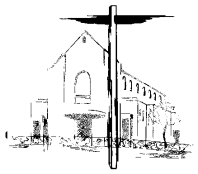
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

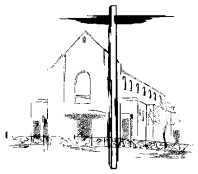
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

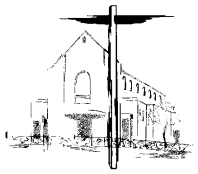
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

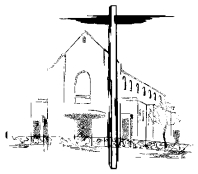
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

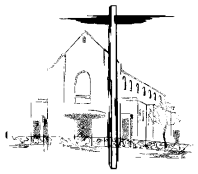
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

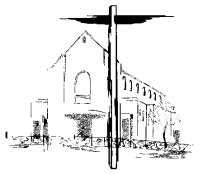
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

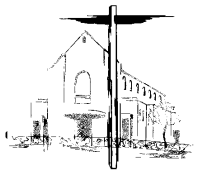
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

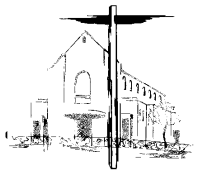
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

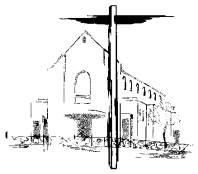
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

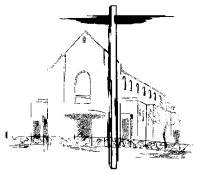
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

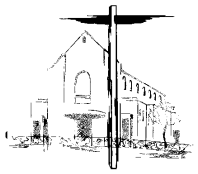
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

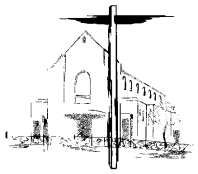
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

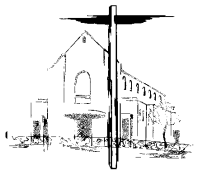
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

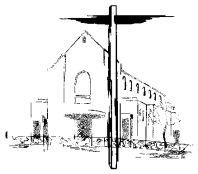
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

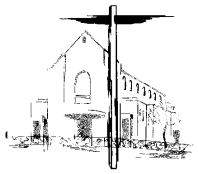
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

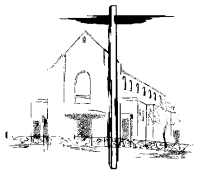
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

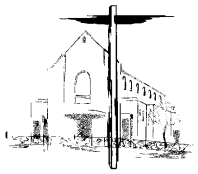
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

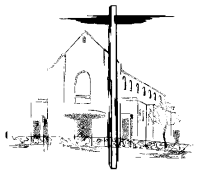
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

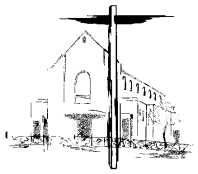
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

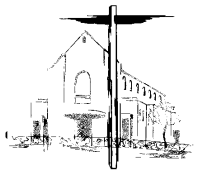
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

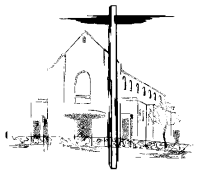
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

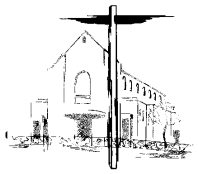
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

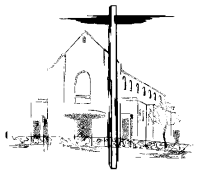
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

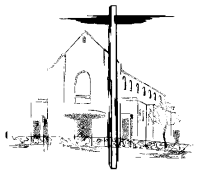
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

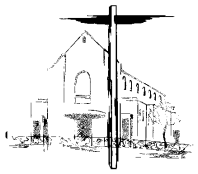
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

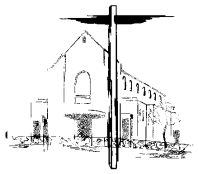
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

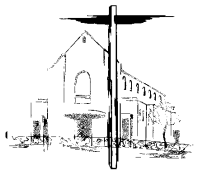
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

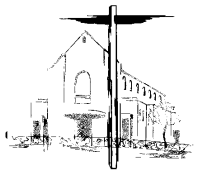
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

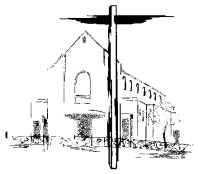
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

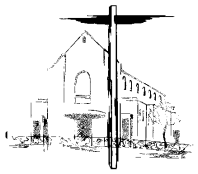
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

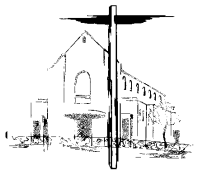
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

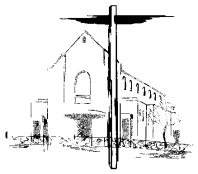
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

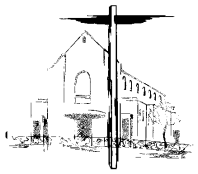
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

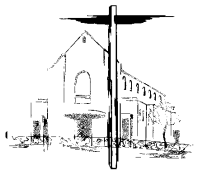
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

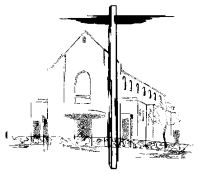
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

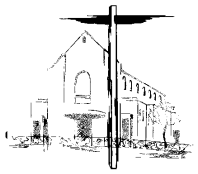
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

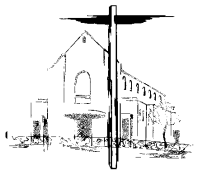
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

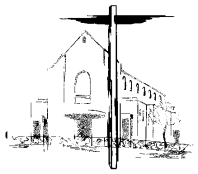
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

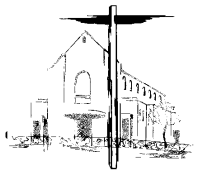
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

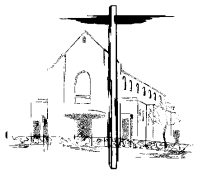
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

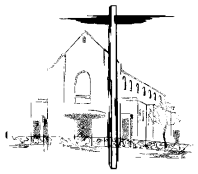
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

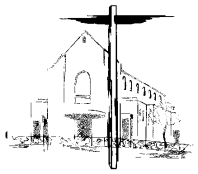
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

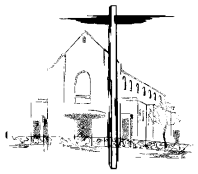
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

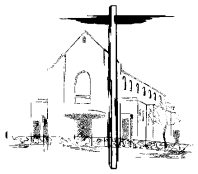
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

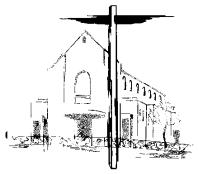
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

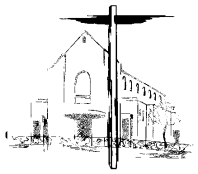
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

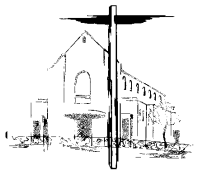
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

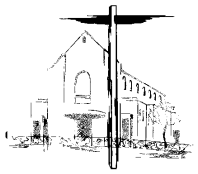
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

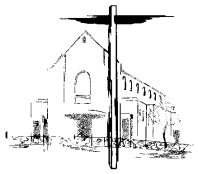
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

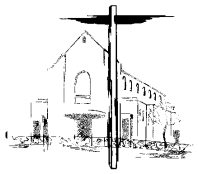
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

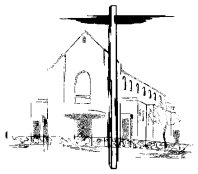
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

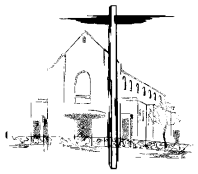
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

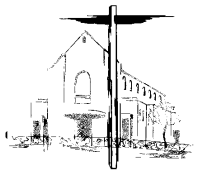
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

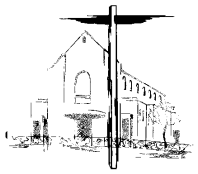
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

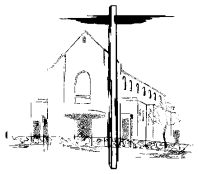
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

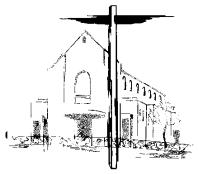
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

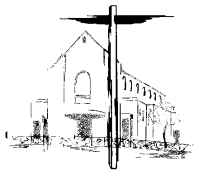
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

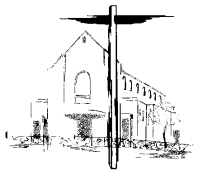
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

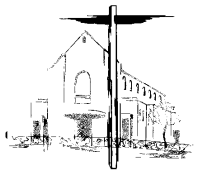
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

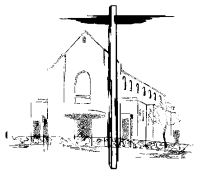
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

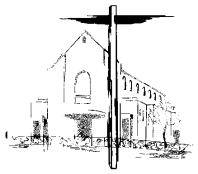
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

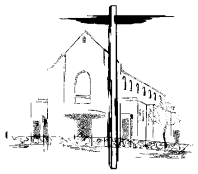
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

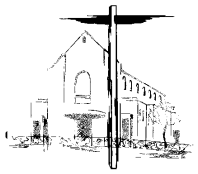
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

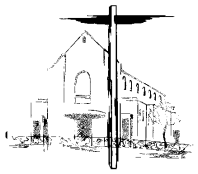
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

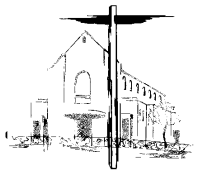
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

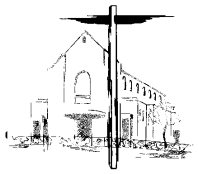
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

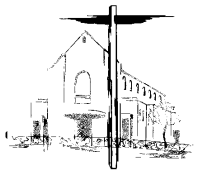
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

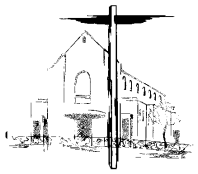
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

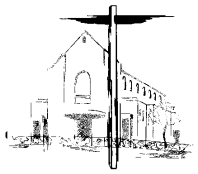
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

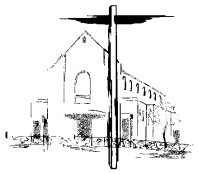
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

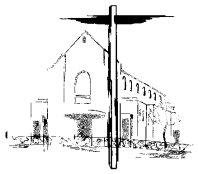
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

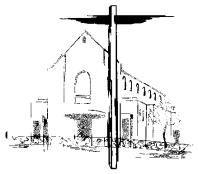
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

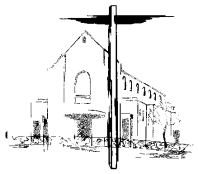
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

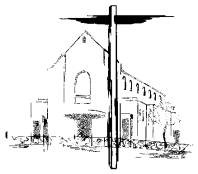
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

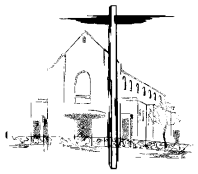
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

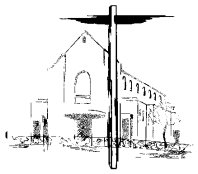
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

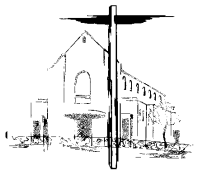
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

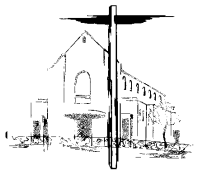
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

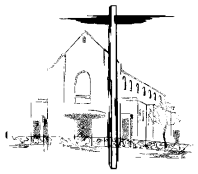
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

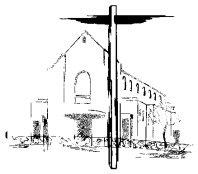
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

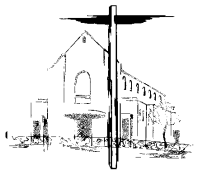
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

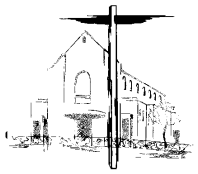
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

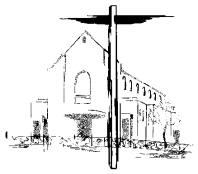
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

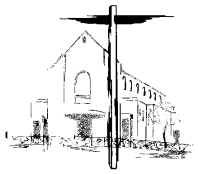
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

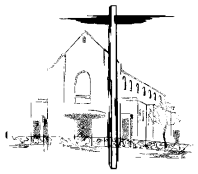
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

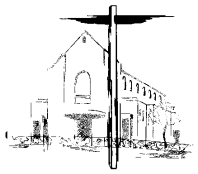
Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin





Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 21 juin 2026 : 12ème dimanche ordinaire (A)

Fête de la Profession de foi de

Amédée, Béatrice, Bérénice, Chioma, Soizic, Gabriel, Sarane

Des jeunes de notre paroisse font aujourd'hui leur profession de foi. C'est une étape sur leur chemin de vie à la suite de Jésus-Christ. Depuis plusieurs années ils se retrouvent en équipe de catéchèses puis en groupe d'aumônerie. La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation qu'ils recevront par la suite. Mais aujourd'hui au cours d'une eucharistie célébrée dans leur communauté paroissiale ces jeunes vont professer leur foi, et nous aussi, chacun de nous, nous serons invités à reprendre notre confession de foi, telle que nous la professons la nuit de Pâques.

Cette fête de la profession de foi se situe à la **suite du baptême**. Ces jeunes, comme chacun de nous, ont reçu la foi comme un Don de Dieu. C'est un don gratuit mais qui appelle une réponse de notre part. Des jeunes dans cette démarche célèbrent **le don gratuit de la foi reçue au baptême** ainsi que la place de cette adhésion au Christ dans leur vie. Notre chemin de foi commence lors de notre baptême, c'est le sacrement qui fait de nous des fils de Dieu et qui nous permet d'appeler Dieu « notre Père » et de professer notre foi dans la Trinité Père Fils et Saint-Esprit.

En renouvelant en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines le jour de leur baptême, dans une parole personnelle libre et réfléchie, ils vont solennellement proclamer leur foi.

Trois signes vont rappeler leur baptême :

- **L'aube** en lien avec le vêtement blanc du baptême et le rappel de cette parole « vous êtes baptisés vous avez revêtu le Christ. »

- **La lumière** qui rappelle la résurrection du Christ mais aussi qui nous dit que nous avons reçu la vie nouvelle d'enfants aimés du Père. Le jour de leur baptême ils ont reçu la lumière accompagnée de cette Parole, *« Recevez la lumière du Christ, veillez à l'entretenir pour avancer dans la foi en enfant de lumière* ».

- **La croix** rappelle le signe reçu au tout début de la célébration du baptême lorsque le célébrant, les parents, parrains et marraines font ce signe de croix sur le front de l'enfant.

Ce qui est proposé aux jeunes c'est de répondre et d'adhérer personnellement à la foi en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. C'est la foi de l'Eglise reçue des apôtres que nous avons à garder vivante pour la transmettre à notre tour.

Pour chacun de nous c'est l'occasion de nous rappeler ce Don de la foi que nous avons reçu, de le célébrer avec ces jeunes au cours de notre assemblée dominicale, de faire communauté, et d'être renouvelés dans notre mission de disciple et de témoin de la présence du Seigneur au milieu de nous.

Nous entourons ces jeunes de notre paroisse et en priant pour eux et avec eux, nous les soutenons dans leur mission de disciple du Christ et de témoin de l'Évangile.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) : **Prière d'alliance** pour la Création

Jeudi 25 juin :

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Groupe Bible** avec Martine Coulon
Thème : *Étude des Actes des Apôtres*

20 h 15 : 68 rue de Lagny : **Répétition de la Chorale Saint Gabriel**

Dimanche 28 juin :

11 h 00 : **Messe de fin d'année animée par la Chorale Saint Gabriel** et **1ère communion de Mathilde Riondé,** membre de la Maison des Étudiants

12 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Repas partagé** (s'inscrire)

Pour participer au repas partagé
qui suivra la messe du dimanche 28 juin
(salle Sainte Cécile)
merci de vous inscrire
en prenant le flyer à votre disposition et préciser ce que vous apporterez.
Remettre ce flyer au secrétariat.
(inscription pour le 24 juin au plus tard)

Horaires d'été à Saint Gabriel à compter du 5 juillet

Dimanche 5 juillet : **la messe de 18 h est supprimée**

En semaine : **Une seule messe à 18 h**
La messe de 7 h 30 est supprimée tout l'été

Le week-end : samedi : **messe à 18 h**

dimanche : **messes à 9 h 30 et 11 h**
la messe de 18 h le dimanche est supprimée

Mercredi 14 juillet : messe à 18 h
Samedi 15 août : une seule messe à 11 h

Informations / Nominations

Le Père Christian Malrieu a terminé sa responsabilité de Curé à Saint Gabriel. Il sera, dès le 1er septembre, à la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie rue de Picpus et sa mission pastorale sera à la Paroisse Ste Marguerite.

Monseigneur Emmanuel Tois, Vicaire Général, en accord avec le Père Provincial Bertrand Cherrier, nomme le Père Christian Flottes Curé de Saint Gabriel à compter du 1er septembre. Sa messe d'installation aura lieu le samedi 19 septembre à 18 h.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour le Père Christian Malrieu.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Gabriel » et le remettre au secrétariat (81 rue de la Plaine). Vous pouvez également donner des espèces. Sur l'enveloppe, préciser « cadeau pour le Père Christian ».

Réseau Picpus
Saison 2026 du 29 mai au 5 juillet

2 concerts
4 pièces de théâtre
Billetterie en ligne sur Billet Réduc'
ou sur place juste avant la représentation
Voir affiches au fond de l'église

Partageons nos joies

Erika Castro Gallardo et Adam Raudys
se sont unis par les liens du mariage
samedi 13 juin

